

L'ONIAM est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi du 4 mars 2002. Il a pour mission d'indemniser les victimes d'accidents médicaux. L'établissement est placé sous la tutelle du ministère en charge de la santé et compte 7 pôles répartis sur 4 sites géographiques (Bagnolet, Nancy, Bordeaux et Lyon) et un effectif de 105 postes budgétaires.

Site web : www.oniam.fr

Fiche de poste

MEDECIN CONSULTANT

L'établissement recherche pour son réseau des médecins consultants à Paris et en région

Dénomination du poste :

Médecins consultants

Rattachement :

Service médical

Type de contrat :

Contrat de vacation

Date de prise de fonctions :

Dès que possible

Localisation géographique :

Ile -de -France et région

Rémunération :

Rémunération forfaitaire (versée en salaire) :

- 300 euros nets pour une assistance à expertise (par réunion)
- 150 euros nets pour une note médicale ou un dire à expert

Contact :

Lettre de motivation et curriculum vitae sont à adresser à :

Marie-Laure BEAUDY
Responsable Ressources humaines
ONIAM
Tour Gallieni 2
36 avenue du Général de Gaulle
93170 BAGNOLET

E-mail : recrutement@oniam.fr

Ou

Mireille MALARTIC
Responsable du service médical
E-mail : mireille.malartic@oniam.fr

Téléphone : 01 -49- 93- 89-00

A Paris ou en Ile de France :

- 4 **médecins** capables de participer à des missions polyvalentes (anesthésistes /urgentistes/généralistes/médecins légistes/internistes).
- 2 chirurgiens orthopédistes,
- 1 chirurgien viscéral,
- 1 chirurgien ORL,
- 1 chirurgien vasculaire,
- 1 ophtalmologiste,
- 1 cardiologue,
- 1 pédiatre (idéalement néonatalogiste),
- 1 infectiologue,
- 1 psychiatre.

En région :

- **Médecins** capables de participer à des **missions polyvalentes** :
 - 2 médecins dans le Nord,
 - 1 médecin en Bretagne,
 - 1 médecin dans le Centre,
 - 1 médecin dans l'Est,
 - 2 médecins à Lyon,
 - 1 médecin à Bordeaux,
 - 2 médecins dans le Sud Est.
- **Médecins non polyvalents** :
 - 2 chirurgiens orthopédistes et 1 chirurgien viscéral dans le Sud Est,
 - 1 chirurgien orthopédiste dans le Sud Ouest,
 - 1 chirurgien orthopédiste et 1 chirurgien viscéral à Lyon.

Affectation

Le réseau médical de l'ONIAM comporte des médecins de toutes spécialités, répartis sur l'ensemble de la France et en région parisienne, afin d'assurer la représentation de l'ONIAM lors des expertises contentieuses ordonnées à son contradictoire, et de fournir des avis médicaux et des notes médicales destinées à être produites lors de procédures contentieuses.

Liaison fonctionnelle : Ce réseau est en liaison directe avec le service médical de l'ONIAM.

Description du poste

Missions principales

Missions principales

1. Représenter l'ONIAM en réunions d'expertises contentieuses

Après acceptation d'une mission et réception des pièces médicales, préparation du dossier en liaison avec le service médical de l'ONIAM et l'avocat en charge du dossier, représentation de l'ONIAM au cours de réunions contradictoires, et rédaction d'un compte-rendu.

2. Rédiger des observations à experts dans le cadre des expertises contentieuses

Le plus souvent après réception d'un pré-rapport dans les suites d'une réunion d'expertise, rédaction de dires en collaboration avec l'avocat et en liaison avec le service médical de l'ONIAM.

3. Rédiger des notes médicales dans le cadre de procédures contentieuses

Rédaction de notes médicales bibliographiques, ou de notes critiques à partir de rapport d'expertise définitifs, à destination d'un tribunal dans le cadre d'une procédure contentieuse. Par exemple à l'appui d'un recours contentieux de l'ONIAM à l'encontre d'un assureur, après substitution dans le cadre d'une procédure CCI.

Il est demandé aux médecins intégrant le réseau de l'ONIAM de ne pas avoir d'activité de médecin conseil pour des victimes ou pour des assurances pendant la durée de leur activité de médecin du réseau. Les médecins peuvent avoir une activité d'expert judiciaire, en dehors du champ de la responsabilité médicale.

Profil recherché

Formation

- Docteur en médecine, doté de bonnes connaissances en évaluation du dommage corporel.

Formation complémentaire

- Un diplôme en réparation du dommage corporel, en médecine légale ou en responsabilité médicale est souhaité : DESC de médecine légale, capacité de pratiques médico-judiciaires, DU de réparation du dommage corporel.

Aptitudes

- Compétences rédactionnelles
- Capacité à la représentation
- Capacité à traduire le langage médical à des non médecins.